



Engagement 200 Km // HT Dijon 2025
Historic Tour Dijon
4-5-6 avril 2025

**Numéro
de course**

Clôture des engagements le : 21 mars 2025 à 12h00

Pilote 1 / Concurrent

Date de naissance :	_____	Nationalité :	_____
Nom / Prénom :	_____	License / ASA :	_____
Adresse :	_____	Groupe Sanguin :	_____
CP / Ville / Pays :	_____	Numéro d'urgence :	_____
Tél. portable :	_____	Nom d'urgence :	_____
E-mail :	_____	<u>Signature</u>	_____

Pilote 2 / Concurrent

Date de naissance :	_____	Nationalité :	_____
Nom / Prénom :	_____	License / ASA :	_____
Adresse :	_____	Groupe Sanguin :	_____
CP / Ville / Pays :	_____	Numéro d'urgence :	_____
Tél. portable :	_____	Nom d'urgence :	_____
E-mail :	_____	<u>Signature</u>	_____

Pilote 3 / Concurrent

Date de naissance :	_____	Nationalité :	_____
Nom / Prénom :	_____	License / ASA :	_____
Adresse :	_____	Groupe Sanguin :	_____
CP / Ville / Pays :	_____	Numéro d'urgence :	_____
Tél. portable :	_____	Nom d'urgence :	_____
E-mail :	_____	<u>Signature</u>	_____

Voiture

Marque / Type :	_____		
Année d'homologation :	_____	Cylindrée :	_____
Transpondeur :	_____	Poids :	_____
Rapport poids/puissance :	_____		

Ce document doit être entièrement rempli DISTINCTEMENT par le concurrent et signé par chaque pilote et le concurrent.

Les engagements ne sont valides qu'après confirmation de l'opérateur. Les engagements annulés par les concurrents ne seront pas remboursés. Les engagements hors délai seront rejetés ou soumis à des droits complémentaires. L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le format de l'épreuve.

Les signataires reconnaissent et certifient sur l'honneur l'exactitude des déclarations de ce document et s'engagent à respecter les règlements sportifs, techniques et les équipements de sécurité obligatoire de ce Trophée et de la FFSA.

Les signataires déclarent : être couvert par une assurance personnelle responsabilité civile ; que le véhicule à moteur est couvert par une assurance automobile (obligatoire en application de l'article L. 211-1 du Code des assurances) ; avoir pris connaissance des dispositions de l'article L.321-4 du Code du sport en ce qui concerne la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels le sport automobile peut m'exposer.

HVM Racing a un rôle de promoteur mais n'est pas l'organisateur de la course. Celle-ci relève des organismes habilités par la FFSA.

CONTRIBUTION FINANCIERE

**Pour participer à l'endurance la voiture doit avoir
participé au sprint durant le week-end**

DROITS D'ENGAGEMENT

Jusqu'au 20/03/2025 : 850 € TTC + 70 € TTC (inscription pour un même équipage annuel en sus)

A partir du 21/03/2025 : 950 € TTC + 70 € TTC (inscription pour un même équipage annuel en sus)

Virement NOGARO SPORT - IBAN : FR76 1690 6002 4087 0207 4435 764 – BIC : AGRIFRPP869

Ou

**Chèque à l'ordre NOGARO SPORT et à envoyer à NOGARO SPORT – 1263 route de la Chapelle – 32110
NOGARO**

**N'oubliez pas de réserver votre ravitaillement directement sur le site
d'HVM**

**Les commandes doivent être passées au moins 10 jours avant
l'épreuve**